



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

TRANS/WP.6/149
5 juillet 2005

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DES TRANSPORTS INTÉRIEURS

Groupe de travail des statistiques des transports

**RAPPORT DU GROUPE DE TRAVAIL DES STATISTIQUES DES
TRANSPORTS SUR SA CINQUANTE-SIXIÈME SESSION
(8-10 juin 2005)**

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Paragraphes</u>
PARTICIPATION	1
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR	2
ACTIVITÉS DES ORGANES DE LA CEE INTÉRESSANT LE GROUPE DE TRAVAIL	3 – 9
a) Commission économique pour l'Europe	3 – 4
b) Le Comité des transports intérieurs et ses organes subsidiaires	5 – 6
c) Transports, environnement et santé	7
d) Mécanisme de notification des données sur les transports et l'environnement (TERM)	8
e) Conférence des statisticiens européens	9

TABLE DES MATIÈRES (*suite*)

	<u>Paragraphe</u> s
GROUPE DE TRAVAIL INTERSECRÉTARIATS DES STATISTIQUES DES TRANSPORTS (IWG).....	10 – 11
a) Rapport annuel sur les activités de l'IWG	10
b) Questionnaires pilotes sur les statistiques routières et ferroviaires.....	11
ÉVOLUTION MÉTHODOLOGIQUE ET HARMONISATION DES STATISTIQUES DES TRANSPORTS	12 – 25
a) Glossaire des statistiques des transports	
b) Version Internet du Questionnaire commun	12
c) Présentation du projet de Questionnaire commun sur les statistiques des accidents de la circulation routière	13 – 15
d) Renseignements sur l'adoption de la révision finale du nouveau système de classification des statistiques des transports (NST/2000)	16 – 18
e) Harmonisation des statistiques des transports urbains et régionaux (suite donnée aux travaux de l'Équipe spéciale des indicateurs des transports urbains durables, réunie à Barcelone).....	19 – 21
f) Questionnaire pilote sur le transport de gaz naturel par conduites	22 – 23
g) Recueil et collecte de données	24
h) Atelier sur les statistiques de la performance de la circulation routière	25
MISE EN PLACE DE BASES DE DONNÉES ET DE SYSTÈMES D'INFORMATION SUR LES TRANSPORTS.....	26 – 29
a) Rapport de situation sur les bases de données du projet de chemin de fer transeuropéen (TER) et du projet d'autoroute transeuropéenne Nord-Sud (TEM).....	26 – 27
b) Sources de statistiques des transports sur Internet.....	28 – 29

TABLE DES MATIÈRES (*suite*)

	<u>Paragraphes</u>
RECENSEMENTS DE LA CIRCULATION DANS LA RÉGION DE LA CEE ...	
a) Recensement 2005 de la circulation motorisée associé à l'Inventaire des normes et paramètres principaux des grandes routes de trafic international en Europe.....	
b) Recensement 2005 des lignes ferroviaires E (AGC)	30
EDIFACT/ONU ET AUTRES FAITS NOUVEAUX DANS LE DOMAINE DE L'ÉCHANGE DE DONNÉES INFORMATISÉ (EDI).....	31
ACTIVITÉS D'AUTRES ORGANISATIONS INTERNATIONALES INTÉRESSANT LE GROUPE DE TRAVAIL.....	32 – 46
a) Commission européenne (CE).....	33
b) Conférence européenne des Ministres des transports (CEMT)	42 – 46
PROJET DE PROGRAMME DE TRAVAIL POUR 2006-2009	47 49
QUESTIONS DIVERSES	50 – 56
a) Publication de périodiques sous les auspices du Groupe de travail.....	50 – 54
b) Renseignements concernant les prochaines réunions sur les statistiques des transports	55
c) Dates de la prochaine session	56
d) Date limite pour la présentation des documents.....	57
ADOPTION DU RAPPORT	58
Annexe: Programme de travail pour 2006-2009	

PARTICIPATION

1. Le Groupe de travail des statistiques des transports a tenu sa cinquante-sixième session à Genève, du 8 au 10 juin 2005, sous la présidence de M. Erik Grib (Danemark). Des représentants des États membres de la CEE énumérés ci-après y ont participé: Allemagne, Arménie, Azerbaïdjan, Danemark, Espagne, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Finlande, France, Géorgie, Hongrie, Italie, Kazakhstan, Kirghizistan, Lettonie, Ouzbékistan, Pologne, Portugal, République tchèque, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse et Turquie. La DG TREN de la Commission européenne et Eurostat étaient également représentés, de même que les organisations intergouvernementales suivantes: Commission du Danube (CD), Agence européenne de l'environnement (AEE) et Conférence européenne des Ministres des transports (CEMT). L'organisation non gouvernementale ci-après était représentée: Union européenne de l'industrie du gaz naturel. Un représentant du projet TEM (Autoroute transeuropéenne) était également présent.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2. Le Groupe de travail **a adopté**, moyennant des modifications mineures, l'ordre du jour provisoire établi par le secrétariat (TRANS/WP.6/148).

ACTIVITÉS DES ORGANES DE LA CEE INTÉRESSANT LE GROUPE DE TRAVAIL

a) Commission économique pour l'Europe

3. La soixantième session de la Commission économique pour l'Europe s'est tenue à Genève du 22 au 25 février 2005.

4. Le Groupe de travail **a été informé** des décisions que la Commission a prises à sa soixantième session, sur des questions telles que la réforme de la CEE, les grandes orientations de ses travaux et ses activités d'assistance technique.

b) Le Comité des transports intérieurs et ses organes subsidiaires

5. Le Comité des transports intérieurs (CTI) a tenu sa soixante-septième session à Genève du 15 au 17 février 2005.

6. Le Groupe de travail **a été informé** des questions l'intéressant que le Comité a examinées, en particulier dans le domaine des statistiques des transports dont il est rendu compte dans le rapport du Comité.

c) Transports, environnement et santé

7. Le Groupe de travail **a été informé** des conclusions de la troisième session (11 et 12 avril 2005) du Comité directeur du Programme paneuropéen sur les transports, la santé et l'environnement (PPE-TSE), qui ont un rapport avec ses activités.

d) Mécanisme de notification des données sur les transports et l'environnement (TERM)

8. Le Groupe de travail **a été informé** par le représentant du TERM des faits nouveaux concernant ce mécanisme – qui intéresse 31 pays – intervenus au sein de l'Agence européenne de l'environnement (AEE).

e) Conférence des statisticiens européens

9. Le Président a informé le Groupe de travail des conclusions du rapport du Rapporteur sur les statistiques des transports (CES/BUR,2005/22), établi par Statistics Denmark. Le rapport recommande d'examiner les méthodes appliquées pour élaborer des statistiques sur le volume de la circulation routière (en véhicules-kilomètres) et d'étudier les pratiques nationales suivies pour les enquêtes sur les déplacements quotidiens et les habitudes en la matière, aux fins de définir des pratiques optimales.

GROUPE DE TRAVAIL INTERSECRÉTARIATS DES STATISTIQUES
DES TRANSPORTS (IWG)

a) Rapport annuel sur les activités de l'IWG

Document: Document informel n° 1.

10. Le Groupe de travail **a examiné et adopté** le rapport de l'IWG (composé de représentants des secrétariats de la CEE, de la CEMT et d'Eurostat) qui s'était réuni les 25 et 26 novembre 2004 à Paris et les 7 et 8 avril 2005 à Luxembourg.

b) Questionnaires pilotes sur les statistiques routières et ferroviaires

11. Le représentant d'Eurostat **a informé** le Groupe de travail de l'activité prioritaire intitulée «Version Internet du questionnaire commun». Les questionnaires pilotes sur les statistiques routières et ferroviaires seront élaborés à une date ultérieure.

ÉVOLUTION MÉTHODOLOGIQUE ET HARMONISATION DES STATISTIQUES
DES TRANSPORTS

a) Glossaire des statistiques des transports

Document: TRANS/WP.6/2005/1 (<http://www.unece.org/trans/main/wp6/wp6.html>).

- i) L'IWG **a informé** le Groupe de travail des travaux qu'il mène au sujet des futures mises à jour du Glossaire. Le Groupe de travail **a approuvé** les activités de l'IWG et **a décidé** d'examiner, à sa cinquante-septième session, le chapitre relatif aux accidents ferroviaires et, éventuellement, d'autres chapitres.
- ii) Une nouvelle classification des voies de navigation intérieure a été adoptée en 1992 par la Commission économique pour l'Europe (CEE) (résolution n° 30) et la Conférence européenne des Ministres des transports (CEMT) (CEMT/CM(92)6 Final). À sa réunion tenue à Paris les 25 et 26 novembre 2004, l'IWG a proposé d'incorporer cette nouvelle classification dans une mise à jour du Glossaire des

statistiques des transports. Le Groupe de travail **a examiné** et **adopté** la proposition telle qu'elle figure dans le document TRANS/WP.6/2005/1. Il a également **décidé** de faire figurer ces nouveaux paramètres dans le questionnaire commun, lorsque cela sera possible sur les plans technique et organisationnel.

b) Version Internet du Questionnaire commun

12. Le représentant d'Eurostat a rendu compte de l'évolution de la situation relative à la version Internet du questionnaire commun pour les statistiques des transports. Le Groupe **a approuvé** ces activités et **demandé** à l'IWG de lui présenter, à sa cinquante-septième session, des informations actualisées.

c) Présentation du projet de Questionnaire commun sur les statistiques des accidents de la circulation routière

Document: TRANS/WP.6/2005/3.

13. Le Groupe de travail **a pris note** du document TRANS/WP.6/2005/3 établi par le secrétariat au sujet de la disponibilité de données sur i) la place des véhicules utilitaires lourds dans les accidents de la route et ii) les variables relatives à la vitesse des véhicules, aux distances de sécurité (collision contre l'arrière d'un autre véhicule), au non-port du casque (cyclistes et motocyclistes) et au non-port de la ceinture.

14. Le Groupe de travail **a décidé** de demander à l'IWG i) de lui soumettre, à sa cinquante-septième session, un rapport sur la disponibilité de données provenant du Programme CARE de la Commission européenne et ii) de rédiger les questions devant figurer dans le questionnaire. Les Gouvernements danois, espagnol et tchèque ont fait part de leur souhait de participer à l'élaboration de ce rapport.

15. Le Groupe de travail **a accueilli avec satisfaction** l'évolution de la situation relative à la version Internet du Questionnaire commun sur les statistiques des accidents de la circulation routière établie par l'IWG et **a demandé** à celui-ci de lui présenter, à sa cinquante-septième session, des informations actualisées à ce sujet.

d) Renseignements sur l'adoption de la révision finale du nouveau système de classification des statistiques des transports (NST/2000)

Document: TRANS/WP.6/2004/1/Rev.1.

16. Le Groupe de travail **a été informé** de l'adoption par le CTI de la version finale du document TRANS/WP.6/2004/1/Rev.1. Il a également pris note que ce document serait examiné à la prochaine session de la Conférence des statisticiens européens, pour adoption.

17. Le Groupe de travail **a examiné** les observations transmises par le secrétariat de la Conférence des statisticiens européens au sujet du document TRANS/WP.6/2004/1/Rev.1. Étant donné que la plupart portaient sur des erreurs techniques mineures, le Groupe de travail **a prié** le Président et le secrétariat d'introduire ces changements mineurs (sans conséquence sur le fond) dans le document TRANS/WP.6/2004/1/Rev.1 et de publier le document ainsi obtenu sous la cote TRANS/WP.6/2004/1/Rev.2. En outre, le Groupe de travail **a demandé**

instamment au secrétariat de recommander à la Conférence des statisticiens européens d'inviter le WP.6, en tant qu'organe spécialisé dans les statistiques des transports, à continuer de s'acquitter de la mise à jour de la classification en fonction de l'évolution des besoins et des conditions.

18. Le Groupe de travail **a demandé** au secrétariat d'étudier, avec les Gouvernements du Canada et des États-Unis, les moyens d'introduire dans le document une colonne qui établirait un lien avec le système statistique nord-américain et de publier le document ainsi obtenu sous la cote TRANS/WP.6/2004/1/Rev.3.

e) Harmonisation des statistiques des transports urbains et régionaux (suite donnée aux travaux de l'Équipe spéciale des indicateurs des transports urbains durables, réunie à Barcelone)

Document: TRANS/WP.6/2005/2.

19. Le Groupe de travail **a noté** que, comme il l'avait demandé à la cinquante-cinquième session, les conclusions de la réunion spéciale de la CEE sur l'harmonisation des statistiques des transports urbains et régionaux, accueillie par la République tchèque à Prague (15 et 16 mai 2003), avaient été traduites en français et en russe et affichées sur le site Web, à côté du Glossaire, pour consultation.

20. Le Groupe de travail des statistiques des transports **demandera** au Groupe de travail des transports routiers (SC.1), au Groupe de travail des transports par chemin de fer (SC.2) et au Groupe de travail de la sécurité et de la circulation routières (WP.1) de communiquer leurs observations sur le document TRANS/WP.6/2005/2. Elles seront examinées lors de la cinquante-septième session.

21. Le Groupe de travail **a proposé** que le document TRANS/WP.6/2005/2 soit inclus dans une annexe de la prochaine édition du Glossaire des statistiques des transports.

f) Questionnaire pilote sur le transport de gaz naturel par conduites

22. Le représentant d'Eurogas **a informé** le Groupe de travail des définitions utilisées au sein de son organisation concernant les statistiques sur le transport de gaz naturel par conduites.

23. Le Groupe de travail **a invité** Eurogas à participer à sa prochaine session, afin d'y présenter des compléments d'information sur le transport de gaz naturel par conduites.

g) Recueil et collecte de données

24. Le Groupe de travail **a examiné** la question de la collecte de données et du recueil de statistiques des transports et **a souscrit** au fait que tous les bureaux nationaux de statistique utilisent ou peuvent utiliser sans problèmes le logiciel standard pour leurs travaux statistiques.

h) Atelier sur les statistiques de la performance de la circulation routière

Document: Document informel n° 2.

25. Le Groupe de travail **a examiné** la proposition de la délégation danoise d'accueillir un atelier spécial sur les statistiques de la performance de la circulation routière, les 1^{er} et 2 décembre 2005 à Copenhague. Il **a accepté** cette proposition et **a instamment demandé** aux délégations de soumettre leurs contributions, en anglais, au secrétariat avant le 24 octobre 2005. Une lettre officielle d'invitation sera envoyée aux États membres très prochainement.

MISE EN PLACE DE BASES DE DONNÉES ET DE SYSTÈMES D'INFORMATION SUR LES TRANSPORTS

a) Rapport de situation sur les bases de données du projet de chemin de fer transeuropéen (TER) et du projet d'autoroute transeuropéenne Nord-Sud (TEM)

Documents: TRANS/WP.6/2005/4; TRANS/WP.6/2005/5.

26. Le Groupe de travail **s'est félicité** de l'exposé sur les progrès accomplis dans la mise en place de bases de données dans le cadre du projet d'autoroute transeuropéenne Nord-Sud (TEM) et d'informations statistiques sur les plans directeurs des projets TEM et TER (TRANS/WP.6/2005/5).

27. Le Groupe de travail **a pris note** du document TRANS/WP.6/2005/4, établi par le Bureau du projet de chemin de fer transeuropéen (TER).

b) Sources de statistiques des transports sur Internet

28. Le Groupe de travail **a pris note** de la liste mise à jour des liens Internet communiquée par le secrétariat et affichée sur la page d'accueil de la CEE pour les statistiques des transports: <http://www.unece.org/trans/main/wp6/transstatlinks.html>.

29. Le Groupe de travail **a demandé** aux États membres de continuer à informer régulièrement le secrétariat des questions suivantes:

- Changements d'adresse de leurs sites Web respectifs
- Disponibilité de bases de données statistiques sur le Web

afin de faciliter la mise à jour de la page d'accueil.

RECENSEMENTS DE LA CIRCULATION DANS LA RÉGION DE LA CEE

a) Recensement 2005 de la circulation motorisée associé à l'Inventaire des normes et paramètres principaux des grandes routes de trafic international en Europe

Documents: TRANS/WP.6/AC.2/16; TRANS/WP.6/AC.2/16/Add.1; TRANS/WP.6/AC.2/16/Add.2; TRANS/WP.6/2005/6.

- i) Le Groupe de travail **a décidé de rappeler** aux délégations qu'il convenait de poursuivre les activités relatives au Recensement 2005 de la circulation sur les routes E et de respecter la date limite de communication des résultats au secrétariat, c'est-à-dire **avant le 1^{er} mars 2007** (TRANS/WP.6/AC.2/16/Add.1, par. 34).
- ii) Comme le Groupe de travail l'avait demandé, le secrétariat a établi un document sur les coûts et les avantages d'une augmentation de la fréquence des recensements de la circulation sur les routes E. Le Groupe de travail **a examiné** cette question et **a décidé** que la fréquence habituelle de cinq ans resterait inchangée. Il **a également décidé** de demander au secrétariat d'accélérer le processus de publication autant que possible.

b) Recensement des lignes ferroviaires E (AGC)

Documents: TRANS/WP.6/AC.4/2; TRANS/WP.6/AC.4/2/Add.1.

30. Le Groupe de travail **a rappelé** aux délégations qu'il convenait de poursuivre les activités liées au Recensement 2005 des lignes ferroviaires E et de respecter la date limite de communication des résultats au secrétariat et à Eurostat, c'est-à-dire **avant le 30 juin 2007** (TRANS/WP.6/AC.4/2/Add.1, par. 24).

EDIFACT/ONU ET AUTRES FAITS NOUVEAUX DANS LE DOMAINE DE L'ÉCHANGE DE DONNÉES INFORMATISÉ (EDI)

31. Le Groupe de travail **a continué de procéder à un échange de vues** sur EDIFACT/ONU et les autres faits nouveaux intervenus dans le domaine de l'échange de données informatisé concernant le secteur des transports. La délégation danoise a informé le Groupe de travail d'un nouveau projet danois visant à élaborer des messages électroniques concernant les transports au format XML, qui puissent être utilisés pour l'échange d'informations sur les documents concernant les opérations, le statut et les statistiques de transport. Les normes devraient être conformes aux normes UBL et CEFAC/ONU.

Le Groupe de travail **a décidé** de garder cette question à l'ordre du jour de sa cinquante-septième session.

ACTIVITÉS D'AUTRES ORGANISATIONS INTERNATIONALES INTÉRESSANT LE GROUPE DE TRAVAIL

32. Le Groupe de travail a **entendu des présentations orales** des représentants des organisations ci-après sur leurs activités en cours ou futures dans le domaine des statistiques de transport.

a) Commission européenne (CE)

i) Direction générale de l'énergie et des transports (DG TREN)

33. Le représentant de la DG TREN a rendu compte du projet SafetyNet de la Commission européenne, qui vise à mettre à la disposition du public une base de données sur les accidents de la route et l'exposition aux risques.

ii) Eurostat

34. Les clients d'Eurostat utilisent tous les statistiques des transports de la Communauté mais le programme de travail et les priorités d'Eurostat visent à soutenir les politiques des transports de la Commission. La DG TREN est donc son client le plus important mais la DG REGIO et la DG ENV influent aussi sur certaines de ses activités.

35. Pour jouer le rôle de coordonnateur, Eurostat est au centre d'un réseau de coopération constitué par les États membres, les pays candidats et d'autres pays associés. Eurostat coopère aussi avec des institutions internationales, en particulier pour les questions d'harmonisation.

36. La coopération d'Eurostat avec les fournisseurs de données repose sur des contributions volontaires (Questionnaire commun avec la CEMT et la CEE, questionnaire sur les statistiques régionales) et/ou des actes juridiques (collecte de données sur les transports par route, chemin de fer, mer, air et voie navigable intérieure).

37. Les processus de coopération susmentionnés constituent l'essentiel de son activité. Certains des actes juridiques doivent être modernisés: il est prévu que le Conseil adopte de nouveaux règlements en 2007 pour les statistiques de la navigation intérieure et en 2008 pour les statistiques maritimes. Il est procédé, en tant que de besoin, à des adaptations méthodologiques, qui peuvent être mises en œuvre au moyen de règlements de la Commission (procédure juridique plus facile). Cela devrait être le cas pour le passage de la nomenclature NST/R à la nomenclature NST/2000 dans la plupart des modes de transport.

38. En ce qui concerne le Questionnaire commun, la modernisation sera axée sur la technologie: le premier projet pilote de questionnaire commun disponible sur la Toile sera lancé au deuxième semestre 2005. À compter de 2006, la série d'indicateurs sur les transports régionaux sera établie à partir des résultats du questionnaire annuel facultatif et des collectes de données juridiques par mode.

39. Outre ces activités régulières, Eurostat travaille à des projets qui reflètent essentiellement les priorités politiques actuelles de la Commission. Tel est le cas pour la production d'indicateurs tels que ceux qui sont énumérés ci-après:

- Indicateurs relatifs à la répartition modale (tonnes*km, passagers*km, véhicule*km par mode de transport)
- Quatre indicateurs structurels pour le transport
- Indicateurs TERM, récemment transférés à la section des transports d'Eurostat.

40. Tel est le cas également pour les déplacements par voitures particulières, mode de transport très important pour lequel la production statistique au niveau de la Communauté n'est pas fondée sur un acte juridique, pour le transport par bus et par autocar ainsi que pour l'intermodalité, domaine dans lequel Eurostat s'efforce d'exploiter les secteurs pertinents des recueils de données juridiques et de collaborer avec les industriels et les fédérations concernés.

41. Enfin, priorité générale valable pour tous les modes de transport, Eurostat s'efforce d'améliorer l'accessibilité, l'obtention en temps voulu et la qualité des données diffusées. Il convient d'indiquer à ce propos que l'accès au site de diffusion électronique d'Eurostat est gratuit depuis octobre 2004.

iii) Agence européenne de l'environnement (AEE)

Le représentant de l'AEE a renvoyé les participants à la présentation orale faite au titre du point 2 a) de l'ordre du jour.

b) Conférence européenne des Ministres des transports (CEMT)

42. **Tendances dans le secteur des transports (Dépliant):** Les données de 2003 sont actuellement disponibles et la collecte des données de 2004 commencera en juin 2005. Elles devraient être disponibles sur support électronique vers la fin de 2005.

43. **Tendances à court terme dans le secteur des transports:** L'enquête concernant les données pour le premier trimestre 2005 est en cours. Les résultats devraient être disponibles sur le site Internet de la CEMT à la fin du mois de juillet 2005.

44. **Investissements dans les infrastructures de transport:** En juin, une analyse effectuée à partir de la dernière collecte de données sera mise sur CD-ROM et distribuée aux fournisseurs de données de la CEMT, accompagnée d'une lettre expliquant les problèmes particuliers rencontrés pendant la collecte des données 2000. À la fin du mois de juin, il sera procédé à une nouvelle collecte pour rassembler les données de 2004. Toutefois, les tableaux qui n'ont pas été remplis la dernière fois ont été supprimés, si bien que le questionnaire ne comprendra plus que deux tableaux (investissements bruts et dépenses d'entretien).

45. **Accidents de la route:** Les données de 2002 ont déjà été distribuées sur CD-ROM. Les données pour 2003 devraient être disponibles pendant l'été 2005. Pour la collecte des données de 2004, la version électronique du Questionnaire commun sera utilisée. Parallèlement, un outil Internet a également été mis au point pour permettre aux utilisateurs d'accéder à ces données et de les télécharger. Cet outil devrait être disponible dès l'été 2005.

Questionnaire commun: Cette question a déjà été examinée dans le cadre du point 4 de l'ordre du jour.

46. **Groupe des experts statisticiens de la CEMT:** Ce Groupe de travail a souvent étudié des questions déjà examinées par d'autres organes tels que le WP.6 à Genève et le Conseil de coordination des statistiques des transports (CCST) à Luxembourg. C'est pourquoi la CEMT n'a pas jugé nécessaire de faire appel à ce groupe d'une manière régulière. Elle étudie actuellement les moyens de lui donner une nouvelle orientation qui soit plus utile pour les États membres. Depuis le 1^{er} janvier 2005, ce groupe n'a pas de président; il reprendra ses activités dès qu'un nouveau président aura été nommé et l'une de ses premières tâches consistera à mettre au point l'étude de la CEMT sur les investissements dans les infrastructures de transport.

PROJET DE PROGRAMME DE TRAVAIL POUR 2006-2009

a) Élection du Président

47. Le Groupe de travail **a élu** M. Erik Grib (Danemark) président pour les trois années à venir (jusqu'à la fin de sa cinquante-neuvième session, en 2008).

b) Programme de travail

Document: TRANS/WP.6/2005/7.

48. Le Groupe de travail **a examiné** et **adopté**, avec quelques modifications mineures, le projet de programme de travail pour la période 2006-2009 (TRANS/WP.6/2005/7). Il est reproduit dans l'annexe du présent rapport.

49. En ce qui concerne les futurs ordres du jour, le Groupe de travail **a proposé** d'incorporer des références et des annexes au programme de travail. Le secrétariat et le Président étudieront la possibilité de donner suite à cette demande.

QUESTIONS DIVERSES

a) Publication de périodiques sous les auspices du Groupe de travail

50. Le Groupe de travail **a examiné** la question de la publication des périodiques suivants:

- Bulletin annuel des statistiques des transports,
- Statistiques des accidents de la circulation routière en Europe et en Amérique du Nord,
- Manuel des indicateurs de transport, et
- Recensements.

51. Le Groupe de travail **a décidé** que la manière dont sont actuellement publiés les documents devrait rester inchangée.

52. Le Groupe de travail **a noté** que la présentation des statistiques de la circulation routière dans le Manuel des indicateurs de transport devrait être reformulée dans la prochaine édition. Le Groupe de travail **a noté** qu'à des fins statistiques, le terme «accidents» devrait être utilisé de

manière à assurer la comparabilité à l'intérieur de chaque mode de transport et entre les différents modes de transport.

53. Le Groupe de travail **a noté** que pour quelques pays, certaines données manquaient dans les publications. Le secrétariat veillera, dans toute la mesure possible, à ce que les futures éditions soient mieux mises à jour, sans retarder la publication.

54. Le Groupe de travail **a demandé** au secrétariat d'étudier les moyens de présenter les données figurant dans le Bulletin annuel des statistiques des transports et dans les Statistiques des accidents de la circulation routière en Europe en Amérique du Nord et de les afficher sur la Toile.

b) Renseignements concernant les prochaines réunions sur les statistiques des transports

55. Le Groupe de travail **a pris note** des dates et lieux préliminaires des réunions des organes suivants pour la période 2005-2006:

- Atelier sur la performance de la circulation routière (véhicule-km) 1^{er}-2 décembre 2005
- Eurostat-réunion du Groupe de travail sur les statistiques du transport de marchandises par route 27-28 octobre 2005
- Eurostat-Conseil de coordination des statistiques des transports (CCST) 23-24 novembre 2005
- Eurostat-réunion du Groupe de travail des statistiques du transport par chemin de fer 23-24 février 2006
- Eurostat-Conseil de coordination des statistiques de transport (CCST) 11-12 décembre 2006

c) Dates de la prochaine session

56. Le Groupe de travail **a décidé** de tenir sa cinquante-septième session du 7 au 9 juin 2006, à Genève.

d) Date limite pour la présentation des documents

57. Le Groupe de travail **a décidé** que le **1^{er} mars 2006** serait la date limite de soumission des documents au secrétariat pour la cinquante-septième session.

ADOPTION DU RAPPORT

58. Conformément à l'usage, le secrétariat établira une liste des décisions prises à la session et la soumettra au Groupe de travail pour adoption. Cette liste sera ultérieurement incorporée dans le rapport que le Président établira, avec le concours du secrétariat, après la session.

Annexe

PROGRAMME DE TRAVAIL POUR 2006-2009¹

ACTIVITÉ 02.12: STATISTIQUES ET INFORMATIONS SUR LES TRANSPORTS

02.12.1 Méthodes de collecte et définition des statistiques sur le transport intérieur et les accidents de la circulation

Priorité: 2

Exposé succinct: Mise au point de méthodes appropriées et d'une terminologie pour l'harmonisation des statistiques, en vue aussi de déterminer des indicateurs de transports durables, notamment des méthodes de collecte et de compilation de statistiques sur les transports routiers, ferroviaires, par voie navigable et par conduites, et sur le transport combiné, ainsi que sur les accidents de la circulation routière, en collaboration et en coordination avec d'autres organes de la CEE et des organisations internationales compétentes, afin d'encourager la production de statistiques complètes, actualisées et fiables, pour la planification et l'analyse des transports.

Travail à faire: Le Groupe de travail des statistiques des transports poursuivra les activités suivantes:

ACTIVITÉS PERMANENTES

a) Solutions ciblées visant à améliorer la collecte de statistiques sur les secteurs critiques, en tant qu'indicateurs de transports durables, et, notamment, sur les secteurs critiques suivants:

Statistiques sur les caractéristiques du trafic routier (véhicule-km);
Statistiques sur l'impact des transports sur l'environnement;
Statistiques sur le transport urbain et régional de voyageurs;
Statistiques sur le transport des marchandises dangereuses.

Résultats escomptés: Une décision concrète pour chacun des secteurs critiques, par exemple l'insertion de chapitres supplémentaires dans le Questionnaire commun pour les statistiques des transports (transports urbains, environnement) **(2006)**; évaluation de l'applicabilité de la réglementation de l'UE pour la collecte de données sur les marchandises dangereuses pour les États non membres de l'UE **(2006)**, et constitution de groupes de travail informels chargés de tâches précises, si besoin est (2005) **et évaluation des données sur les statistiques concernant le volume de la circulation routière (2006)**. Priorité: 1

b) En tant que principal organe de la CEE chargé des indicateurs de transports durables, jouer de plus en plus un rôle pilote dans les activités faisant suite à la Conférence régionale sur les transports et l'environnement (CRTE, novembre 1997, Vienne) en mettant en œuvre les chapitres du Programme commun d'action relatifs à la surveillance, à la mesure et à la notification des incidences du transport sur l'environnement, notamment:

¹ Les passages nouvellement proposés apparaissent en caractères gras; ceux qu'il est proposé de supprimer sont biffés.

- i) Conformément à la Déclaration de Vienne (ECE/RCTE/CONF./2/FINAL), **réduire présenter des statistiques relatives à l'incidence néfaste des transports et de la circulation sur l'environnement et la santé en encourageant la collecte, l'harmonisation, l'analyse et l'échange de données sur les aspects environnementaux et sanitaires du transport;**
- ii) Conformément au Programme commun d'action (ECE/RCTE/CONF./3/FINAL), au niveau international, élaborer une base théorique et des méthodes communes pour la collecte, l'analyse et la diffusion de données sur les activités de transport et leurs incidences sur l'environnement et la santé; formuler une proposition pour l'échange et la publication de données et de résultats d'analyse dans ce domaine, régulièrement et à l'échelon paneuropéen et, au niveau national, la collecte et l'évaluation de données concernant la pollution, le bruit et la consommation d'énergie, fondées sur les méthodes internationales; et élaborer des scénarios sur l'évolution des émissions et de la consommation d'énergie.

Résultats escomptés: Poursuite des progrès dans le sens d'une intégration de variables environnementales dans le Questionnaire commun pour les statistiques des transports, ainsi que dans les deux publications annuelles sur les transports; participer activement au suivi de la Conférence de Vienne. (2001-2005) **2006**

Priorité: 1

c) Coordination entre les gouvernements des pays membres, d'autres organes de la CEE et des organisations internationales et organisations non gouvernementales compétentes pour harmoniser la terminologie utilisée dans les statistiques des transports routiers, ferroviaires, par voie navigable, par conduites, ainsi que du transport combiné et des accidents de la circulation routière, y compris mais non exclusivement dans le contexte des travaux entrepris par le Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques des transports (CEE-CEMT-CE/Eurostat) (deux ou trois réunions annuelles).

Résultats escomptés: Améliorer la transmission électronique du Questionnaire commun pour les statistiques des transports (**2006**); établir des questionnaires supplémentaires conformément aux décisions du Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques des transports (IWG) et du WP.6; préparation de réunions de l'IWG; publication de la troisième édition mise à jour du Glossaire des statistiques des transports (**2006**)

Priorité: 2

d) Mise au point de méthodes communes pour faciliter et améliorer la collecte de statistiques sur les flux de trafic routier et ferroviaire, et les paramètres d'infrastructure, grâce à des recensements et à des enquêtes, tels que les méthodes de comptage automatique, y compris mais non exclusivement dans le contexte du Recensement de la circulation routière associé à l'Inventaire des normes et paramètres des grandes routes de trafic international en Europe (Recensement et Inventaire des routes E) (exécutés et publiés par la CEE tous les cinq ans) (prochaine édition en **2007**).

Mise au point d'une méthode commune pour les recensements du trafic ferroviaire sur le réseau E, en vue de rassembler des données sur les flux de trafic et les paramètres d'infrastructure sur le réseau AGC. Les résultats du premier recensement du trafic ferroviaire sur le réseau E en 2005 devraient être publiés en 2008.

Priorité: 1

ACTIVITÉS À DURÉE LIMITÉE

e) Surveillance de l'évolution dans le domaine des bases de données et des systèmes d'information sur les transports, y compris les systèmes d'information géographique (SIG) en vue de faciliter la mise à jour, l'analyse et l'application géographique des données sur les transports, au sein de la CEE et en coopération avec la CEMT et CE/Eurostat, afin d'harmoniser les données sur les transports au plan international et d'éviter les chevauchements avec d'autres organisations.

Résultats escomptés: Élaboration d'un système de base de données CEE sur les transports, fondé sur les données collectées au moyen du Questionnaire commun pour les statistiques des transports. Examen des différentes possibilités et des progrès réalisés (Acces/Excel, Internet/WWW, etc.); observation des essais effectués à la CEMT et à Eurostat. (2005)

Priorité: 2

f) Élaboration de projets pour aider les pays en transition à réunir, organiser et automatiser les statistiques sur les transports, notamment par l'organisation d'ateliers et de séminaires de formation, en tirant parti des connaissances spécialisées des gouvernements des pays membres et des organisations compétentes.

Résultats escomptés: Communication par les États membres et les organisations internationales de renseignements sur leurs activités pertinentes.

Priorité: 2

02.12.2 Publication de statistiques dans le domaine des transports

Priorité: 1

Exposé succinct: Rassembler et compiler des statistiques sur les transports intérieurs, les accidents de la circulation routière et les flux de trafic routier, publiées par la CEE.

Travail à faire: Le Groupe de travail des statistiques des transports poursuivra les activités suivantes:

ACTIVITÉS PERMANENTES

a) Établir et entretenir une base de données pour la collecte annuelle de statistiques sur les transports intérieurs, y compris sur le transport combiné et les accidents de la circulation routière, auprès des gouvernements des pays membres de la CEE, afin de les publier dans les recueils suivants:

- i) Bulletin annuel de statistiques des transports pour l'Europe et l'Amérique du Nord;
- ii) Statistiques des accidents de la circulation routière en Europe et en Amérique du Nord;
- iii) **Manuel des statistiques des transports.**

Résultats escomptés: Publication de l'édition du Bulletin annuel de statistiques des transports pour l'Europe et l'Amérique du Nord, des Statistiques des accidents de la circulation routière en Europe et en Amérique du Nord et **du Manuel des statistiques des transports**, distribution

des questionnaires et réception des données provenant des gouvernements de pays membres concernant le Bulletin annuel et les Statistiques des accidents, sur papier, disquette et/ou sous forme électronique. Priorité: 1

b) Publication, tous les cinq ans, **de manière appropriée**, des résultats du Recensement et de l'Inventaire des routes E exécutés par les gouvernements des pays membres conformément aux recommandations formulées par la Réunion spéciale sur le Recensement de la circulation routière et le Recensement du trafic sur les lignes ferroviaires E, sous les formes suivantes:

- Recensement de la circulation routière et Inventaire des normes et paramètres principaux des grandes routes de trafic international en Europe (Recensement et Inventaire des routes E);
- Recensement du trafic sur les lignes ferroviaires E.

Résultats escomptés: Élaboration du Recensement et de l'Inventaire 2005 et du Recensement du trafic sur les lignes ferroviaires E (2006). Priorité: 1

ACTIVITÉS À DURÉE LIMITÉE

c) Appui méthodologique à l'analyse et à l'évaluation continues de ces trois publications statistiques, en vue de continuer d'améliorer la qualité et la présentation des publications et d'y incorporer une terminologie harmonisée grâce aux travaux du Groupe de travail intersecrétariats des statistiques des transports. Élaborer des stratégies visant à améliorer l'utilité et la présentation des publications.

Résultats escomptés: Connaître l'avis des gouvernements et des autres utilisateurs quant à l'utilité et à la présentation des publications et mettre au point des stratégies pour améliorer l'une et l'autre (2005-2009). Priorité: 3
